

SOCIÉTÉ DES PARENTS  
DE L'ÉCOLE ALEXANDRE-TACHÉ  
Procès-verbal

Réunion du mardi 7 avril 2020 à 19h30 (réunion par vidéo-conférence)

**Présences :**

Président : Clément Lapointe - Absent  
Vice-président : Josée Côté  
Secrétaire : Nathalie Boutin  
Trésorière : Manon Plante

**Conseillers/ères :**

Jean-François Tremblay, Sophie Moffet-Sutton, Sylvie Sonier,

**Absents :** Jean-Denis Legault, Christelle Kamga, Marie-Hélène Patry, Lisette Tuekam Simo

**Représentants de l'école :**

Directeur de l'école : Claude Viel

1. **Mot de bienvenue :** Ouverture de l'assemblée à 19h06, la lecture de la prière et la lecture de l'énoncé de reconnaissance ont été faits à la réunion précédente.

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Manon propose l'adoption de l'ordre du jour, secondée par Jean-François. Adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal du 3 mars 2020 :**

Jean-François propose l'adoption du procès-verbal, secondé par Sophie. Adopté à l'unanimité.

4. **Rapport du président :**

4.1. **Soirée du Club Jean-Patoine prévue le 7 mai est annulée.** La soirée a été annulée dû à la pandémie et restriction de proximité (COVID-19)

5. **Rapport de la trésorière (Manon Plante) :**

5.1. **Rapport financier mensuel**

Compte ordinaire		
Solde en date du 7 avril 2020	5 039.47 \$	en ligne 6 539.47 (bourse reçue et doit être retournée)

Compte casino		
Solde en date du 7 avril 2020	11 805.93 \$	

5.2. **Courrier :** Manon demande si elle peut aller chercher le courrier, car elle attend des papiers pour faire le rapport d'impôt. Réponse : Claude répond que oui et ils suivent une procédure d'où ils inscrivent sur l'enveloppe avec une date pour ouvrir sans crainte. Le courrier sera prêt en après-midi demain.

5.3. **AGLC : rapport à remettre :** Manon mentionne qu'elle a reçu les documents pour faire le rapport financier pour l'AGLC du compte casino. Elle peut le compléter et n'a pas besoin de plusieurs signatures la sienne suffi. Toutefois, le rapport financier pour le compte ordinaire elle doit avoir la signature soit de Clément ou Josée. Lorsque prêt, elle avisera Josée ou Clément.

**5.4. (a) Fonds de la bourse Vice-Versa (Que faire maintenant)?** Manon attend toujours plus de détails afin de savoir la procédure pour retourner les fonds. Josée ajoute que la procédure pour le retour de l'argent n'est pas clair.

Josée demande quand est le prochain Casino, car si nous ne pouvons pas dépenser l'argent casino avant la date prévue dû à l'annulation des activités, que se passera-t-il? Est-ce que la date sera repoussée plus tard?  
Réponse. Le casino est à l'automne 2020 et pour la date, plus à voir avec le développement de la pandémie.

**(b)** De plus, on se questionne sur le retour du 5 000.00\$ reçu pour supporter la ville de St-Albert pour les jeux de la francophonie. Manon continue de faire le suivi pour savoir ce qui arrive ou comment le rembourser, mais n'a pas reçu de nouvelles encore, étant donné que les jeux ont été annulés.

Sophie mentionne que son conjoint est sur le comité de la ville qui a donné l'argent pour la bourse de Vice-Versa de 5 000.00\$. Il lui a mentionné que l'argent peut possiblement être gardé pour les prochains jeux ou retourné. Plus à suivre.

**5.5. Revoir les dépenses du budget : Sommaire des dépenses :** Manon fait un retour sur des dépenses discutées dans le sommaire des dépenses en début d'année. Pour le compte casino plusieurs activités ont été annulées, donc l'argent va sûrement nous être retourné. Exemple, le club de sciences, inscription à l'unithéâtre, etc. Toutefois, il y avait des livres de bibliothèque que nous supportons, est-ce que selon les circonstances c'est encore possible? Ainsi que le transport. La sommes au total prévue était de 8 200.00\$. Donc, nous pourrions dépenser environ entre 3 et 4000.00\$ en livres, ce serait la seule dépense. Manon s'attend à avoir un délai par l'AGLC, car elle sait que nous pourrions conserver 5 000.00\$ en fonds de roulement. Elle pense qu'ils vont peut-être augmenter les fonds étant donné la situation actuelle que nous ne pouvons dépenser les fonds dans les délais prévus.

Pour le compte ordinaire, l'argent va juste rester dans le compte, car nous ne dépensons pas beaucoup d'argent dans ces temps-ci.

Claude ajoute qu'étant donné que l'école est fermée, que tous les magasins le sont aussi, c'est peut-être plus difficile de faire les dépenses en livres. Mais il suggère d'attendre à l'automne.

**5.6. Police d'assurance en tant qu'organisme à but non lucratif exigée pour les organismes qui font les demandes de micro-subventions.** Annulée.

**6. Collecte de fonds :** Sophie demande si Manon a reçu des nouvelles pour le Value Village pour faire des dons et faire de l'argent avec cela? Manon travaille sur ça, mais tout est fermé donc elle n'a pas de réponse.

**7. Courrier :** Manon demande si elle peut aller chercher le courrier, car elle attend des papiers pour faire le rapport d'impôt. Réponse : Claude répond que oui et ils suivent une procédure d'où ils inscrivent sur l'enveloppe avec une date pour ouvrir sans crainte. Le courrier sera prêt en après-midi demain.

**8. Varia :** Aucun

**9. Date de la prochaine réunion :** 5 mai 2020

**10. Clôture de la réunion :** 19h25

Sylvie propose la clôture de la réunion. Appuyée par Jean-François. Adopté à l'unanimité.
---

Procès-verbal préparé par : Nathalie Boutin  
Secrétaire